

Réf: Dossier N° 096997

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « THEIERE D'OR »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA M'POUTO NON LOIN DE
LA MOSQUEE DE LA CIAD, Lot LOGEMENT 061, Ilot 04

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 17/03/2022 reçus par Me KOUASSI KONAN CLOTAIRE, , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THEIERE D'OR »

Objet : Exploitation minière.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA M'POUTO NON LOIN DE LA MOSQUEE DE LA CIAD, Lot LOGEMENT 061, Ilot 04

Dirigeant(s) : M MIAN KOUAO GERMAIN EMMANUEL JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02490 du 06/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19279/GTCA/RC/2022 du 06/05/2022

